



Strasbourg, 8 mai 2009

CDPATEP (2009) 9F **Addendum**

COMITE DIRECTEUR POUR LE PATRIMOINE CULTUREL ET LE PAYSAGE (CDPATEP)

**2e Session Plénière
Strasbourg, 12-13 mai 2009**

Conseil de l'Europe, Agora, Salle G 1

PRIX DU PAYSAGE DU CONSEIL DE L'EUROPE

– Rapport de la réunion du Jury du Prix –

1^e Session

Palais de l'Europe, Conseil de l'Europe, 7 mai 2009

*Document du Secrétariat Général
Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire
Direction de la Culture et du patrimoine naturel et culturel*

Le CDPATEP est invité, sur la base des décisions du Jury de la 1^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (réunion tenue à Strasbourg, Palais de l'Europe, le 7 mai 2009), à adresser ses propositions quant au lauréat du prix et à l'attribution de mentions spéciales, au Comité des Ministres.

I. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA REUNION

1. Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Chef de la Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire, a souhaité la bienvenue aux Membres du jury, de la 1^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, dont la liste figure à l'annexe 1 du présent rapport, en les remerciant d'avoir accepté de participer à cette réunion.

II. ELECTION DU PRESIDENT

2. Les Membres du Jury ont élu M. Enrico BUERGI, Paysagiste et Ancien Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Président du Jury de la 1^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe. Le Président a félicité et remercié les l'ensemble des Parties à la Convention qui ont contribué avec enthousiasme à cette 1^e Session du Prix.

III. PRESENTATION DES PROJETS

[CEP-CDPATEP (2009) 20 Bil.]

3. Mme Maria SCHILLER, Experte du Conseil de l'Europe, a présenté les dossiers complets reçus au Secrétariat du Conseil de l'Europe au 31 Décembre 2008 en vue de la 1^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2009) :

- “Czech Tourist Club” – République Tchèque ;
- “Landscape Management of Hämeenkyrö National Landscape Area” – Finlande ;
- “Le Parc de la Deûle, Lille Métropole” – France ;
- “Implementation of Complex Nature conservation and Landscape Management Program in Zámoly Basin” – Hongrie ;
- “The Val di Cornia Parc System” – Italie ;
- “Regional Distribution of Landscape Types in Slovenia” – Slovénie ;
- “Parque Christina Enea, San Sebastián” – Espagne ;
- “Biodiversity and Natural Resources Management Project” – Turquie.

IV. DEBAT ET DECISION DU JURY

4. Après en avoir délibéré, le Jury a décidé :

- d'attribuer le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1^e Session du Prix (2009) au : « Parc de la Deûle, Lille Métropole »,

- considérant que la réalisation répond aux critères d'attribution du prix concernant le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation du public et la sensibilisation, et

- se félicitant de la réussite de la liaison effectuée entre l'espace urbain et l'espace rural, ainsi que du grand engagement de tous les acteurs concernés en faveur du réassainissement et de la requalification du paysage.

- d'attribuer une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1^e Session du Prix (2009) au “Parque Christina Enea, San Sebastián”,

- considérant que la réalisation répond aux quatre critères d'attribution du prix concernant le développement territorial durable, l'exemplarité, la participation du public et la sensibilisation, et

- reconnaissant l'excellent résultat de l'aménagement à longue terme effectué favorisant la promotion qualitative du paysage urbain en tenant compte au mieux des éléments socioculturels.

– d’attribuer une mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l’Europe de la Convention européenne du paysage pour la 1^e Session du Prix (2009) au “Regional Distribution of Landscape Types in Slovenia”,

- *considérant l’exemplarité de la réalisation qui fournit un cadre méthodologique pour la gestion du paysage aux niveaux national, régional et local, et*
- *reconnaissant l’utilité de l’instrument en faveur d’une mise en lumière de la diversité des paysages pour le public.*

– de féliciter très chaleureusement les acteurs ayant mis en place les projets et réalisations liés aux dossiers suivants : “Czech Tourist Club” ; “Landscape Management of Hämeenkyrö National Landscape Area” ; “Implementation of Complex Nature conservation and Landscape Management Program in Zámoly Basin” ; “The Val di Cornia Parc System” ; “Biodiversity and Natural Resources Management Project” ,

- *considérant leur grande valeur en faveur d’une mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.*

V. OBSERVATIONS GENERALES

5. Les membres du Jury :

- se sont félicités de la bonne organisation de la réunion ;
- ont considéré que le prix du paysage du Conseil de l’Europe constituait un important moyen pour promouvoir la sensibilisation à la dimension paysagère, conformément aux dispositions de la Convention européenne du paysage, et qu’il serait dès lors très approprié que l’ensemble des Parties à la Convention y participent à la 2^e Session du Prix, qui se tiendra en 2011 ;
- ont estimé souhaitable qu’un diplôme soit préparé avec le logo « Conseil de l’Europe-Convention européenne du paysage » et qu’une plaquette reprenant l’ensemble des candidatures puisse être préparée ;
- ont considéré qu’il serait utile qu’à l’occasion des prochaines sessions du prix :

- les dossiers de candidature présentent très clairement la situation du territoire concerné avant et après la réalisation du projet;
- les dossiers de candidature rendent compte au mieux des perceptions sociales du projet et des échos qu’il suscité ;
- soient choisies des échelles favorisant une compréhension optimale des éléments du projet et que des sujets traitant l’avenir des paysages puissent être pris en considération;
- les projets réalisés puissent être, le cas échéant, visionnés par des membres du Jury.

VI. CLOTURE DE LA REUNION

6. Le Président a remercié les membres du Jury pour la qualité de leurs interventions et a clos la réunion.

ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR

- I. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA REUNION
- II. ELECTION DU PRESIDENT
- III. PRESENTATION DES PROJETS
- IV. DEBAT ET DECISION DU JURY
- V. OBSERVATIONS GENERALES
- VI. CLOTURE DE LA REUNION

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

Représentante du Comité directeur pour le patrimoine culturel et le paysage (CDPATEP)

1. Mrs Pavlina MISIKOVA, Adviser, Ministry of the Environment, Namestie L. Stura c.1, SK - 81235 BRATISLAVA

Tel: +421 2 5956 2190 Fax: +421 2 5956 2551

E-mail: misikova.pavlina@enviro.gov.sk

Représentant du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe

2. Mr. Willy BORSUS, Bourgmestre, Commune de Somme-Leuze, 1 rue du Centre, B – 5377 SOMME-LEUZE

Remplacée en raison d'un empêchement par décision du Secrétaire Général du Congrès par :
Mme Marité MORAS, Secretary of the Committee on Sustainable Development / Secrétaire de la Commission du Développement durable

Tel. : +33 (0)3 88 41 22 33

Fax : +33 (0)3 88 41 37 47

E-mail : marite.moras@coe.int

Représentante de la Commission du développement durable de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

3. Mrs Anne-Marie CHAVANON, Chair of the Sustainable Territorial Development Committee of the Conference of INGOs of the Council of Europe, FIHUAT/COFUAT, 21 Boulevard de Grenelle, F-75015 Paris

Tél:+ 33 (0) 1 77 49 76 80/ Port. 06 60 76 86 14

Fax: + 33(0)1 40 40 70 74

E-mail: amchavanon@yahoo.fr

Trois éminent spécialistes en matière de paysage, désignés par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

4. M. Enrico BUERGI, Paysagiste, Ancien Président de la Conférence de la Convention européenne du paysage, Casa al Ronco, CH - 6654 CAVIGLIANO

Tel: +41 78 792 04 12

Fax: +41 31 324 75 79

E-mail: enrico.buergi@gmx.ch

5. Mr Bernard LASSUS, Paysagiste, 4 Rue Bénard, 75014 PARIS, France

Tel. 01 45 43 47 82 - Email: bernard-lassus@easynet.fr

6. Mr Dusam OGRIN, Professor, Primožičeva 22, 1000 LJUBLJANA, Slovenia

E-mail: dusan.ogrin@guest.arnes.si

Experte pour la présentation des candidatures au Prix soumises

7. Mrs Maria SCHILLER, University of Vienna, Pichlergasse 3 / 4, 1090 VIENNA, Austria,

Tel 0043 699 81633605, Email: maria.schiller@gmx.at

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'EUROPE - DG IV

Secrétariat de la Convention européenne du paysage

Ms Maguelonne DÉJEANT-PONS, Head of the Cultural Heritage, Landscape and Spatial Planning Division, Directorate of Culture and Cultural and Natural Heritage, Council of Europe, F-67075 STRASBOURG CEDEX

Tel.: +33(0) 3 88 41 23 98 Fax: +33(0) 3 88 41 37 51 E-mail: maguelonne.dejeant-pons@coe.int

Ms Béatrice SAUVAGEOT, Assistant, Cultural Heritage, Spatial Planning and Landscape Division,
Directorate of Culture and Cultural and Natural Heritage, Council of Europe, F-67075
STRASBOURG CEDEX
Tel.: + 33 3 88 41 22 53 Fax: + 33 3 88 41 37 51 E-mail: beatrice.sauvageot@coe.int

Interprètes

Mme Julia TANNER
Mme Sylvie BOUX
Mme Pascale MICHLIN